



---

# Module 1, socle obligatoire : Connaissance institutionnelle et posture professionnelle du travailleur social en Caf

---

## Description :

Ce module est obligatoire quelle que soit l'ancienneté du salarié. Cependant, il peut être réalisé après les modules 2, 3, 4 et 5.

Ce module vise à permettre aux travailleurs sociaux diplômés d'État de s'approprier la culture institutionnelle, l'environnement sociétal et les dispositifs de la branche famille. Il doit également permettre de développer la capacité du travailleur social à s'adapter à l'environnement social et aux évolutions institutionnelles.

Ce module de formation sera développé autour de deux axes de travail :

- Environnement : Approche des politiques sociales et familiales et travail social
- Positionnement : le positionnement du travailleur social en Caf

## Objectifs :

- Maîtriser les missions et orientation de la branche famille
- Proposer une offre de service et engager une intervention sociale globale
- Intervenir de manière préventive, en particulier par la proactivité : savoir se positionner à partir d'un événement détecté et intervenir pour éviter la dégradation des situations suite à un événement fragilisant la vie familiale
- Promouvoir les compétences des personnes accompagnées
- Réfléchir au positionnement professionnel au regard des étapes de l'intervention sociale
- Mieux appréhender la place des personnes dans les parcours attentionnés

---

## Programme :

- La place et le rôle de l'action sociale familiale dans le contexte général des politiques sociales
- Les spécificités du travail social et ses évolutions historiques
- La culture institutionnelle et l'organisation de la branche famille
- L'identification des principaux métiers et missions des Caf en lien avec le travail social
- Les métiers de l'action sociale et des interventions sociales
- Les orientations stratégiques
- L'offre globale des Caf : philosophie et contenu
- Les dispositifs d'action sociale
- Les impacts des organisations sur le travail social et réciproquement : déontologie, secret professionnel et partage d'information



tant en interne qu'en externe

- Une action partenariale et une action sociale préventive et participative : une démarche pro active, une intervention sociale spécifique
- Les méthodologies d'interventions sociales : les pratiques professionnelles (Isap, Isic,...)
- Les sources de communication et d'information (@Doc, Nims/Gesica,...)
- Les dispositifs financiers : aides individuelles financières (AFI), les circuits, les commissions d'attribution, les barèmes d'attribution le calcul du quotient familial
- L'Action sociale des Caf : principes, les axes d'intervention stratégiques développés par les Caf, les Nouvelles règles d'organisation et de transformation du travail
- Le travail sur le positionnement professionnel
- La place de l'usager et la valorisation de ses compétences

### Méthode pédagogique :

Pédagogie active et interactive. Apports théoriques et concrets

Exercices de médiation

Approche relationnelle : l'analyse transactionnelle (test)

### Modalités d'évaluation et de validation :

- **Évaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Évaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Évaluation à chaud** : à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Évaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

### Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage.

N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap [naima.ouari@caf92.caf.fr](mailto:naima.ouari@caf92.caf.fr) - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

**Public cible :**  
Travailleurs sociaux  
**Pré-requis :**

**Coût forfait / stagiaire :** 475.00 €  
**Modalités animation :**  
Présentiel



**Institut Régional de Formation des Allocations Familiales**  
67 avenue Jean Jaurès - 75019 PARIS CEDEX 19 - Tél. : 01 71 13 36 18  
**Siret : 381 050 996 00127 – APE 8559 A – N° déclaration d'activité : 11 75 48596 75**



Travailleur social titulaire d'un diplôme d'état (DEES, DEASS, DECESF) ou engagé dans une démarche de VAE sur l'un de ces 3 diplômes

**Programmation :**

Nous contacter Planification sur le site [irfaf.fr](http://irfaf.fr)

**Catégorie :**

Formation nationale Travail social

**Formateur :**

**Effectif :**

de 8 à 12 personnes

**Durée en jours :**

3

**Durée en heures :**

21